

Rapport annuel 2025

Profelia - Fondation de prévoyance
Caisse commune (secteur privé)

Sommaire

Comptes annuels	4
Compte d'exploitation	5
Effectif	7
Plan de prévoyance	8
Résultat des placements	9
Détail de la mutualisation	9
Données et bilan actuariels	10
Degré de couverture – fonds libres / découvert	11
Contact et information	12

Les chiffres figurant dans le compte de résultat, le bilan et les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent par conséquent ne pas correspondre exactement à la somme des composantes.

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

Actif	31.12.2025	31.12.2024
Placement	120 378 569	90 461 352
Placement réparti	119 232 975	90 229 751
Débiteurs	1 145 594	231 602
Total	120 378 569	90 461 352

Passif		
Dettes	2 387 603	3 282 671
Prestations de libre passage et rentes	2 298 686	3 245 242
Autres dettes	88 917	37 430
Compte de régularisation passif	76 387	63 126
Cotisations reçues d'avance	76 387	63 126
Réserve de cotisations de l'employeur	755 355	507 635
Réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation	755 355	507 635
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	109 439 438	83 297 727
Capital de prévoyance assurés actifs	96 960 654	71 388 047
Capital de prévoyance rentiers	12 205 072	11 708 766
Provisions techniques	258 557	169 217
Fortune libre entreprises affiliées	15 154	31 698
Réserve de fluctuation de valeur	7 719 787	3 310 193
Situation au 1er janvier	3 310 193	206 494
Attribution (+) / prélèvement (-) de l'exercice	4 409 594	3 103 699
Capital de fondation, fonds libres / découvert	0	0
Situation initiale	0	0
Excédent de produits (+) / de charges (-)	0	0
Total	120 378 569	90 461 352

Compte d'exploitation

	2025	2024
+ Cotisations et apports ordinaires et autres	10 851 719	7 734 289
Cotisations des salariés	3 934 546	2 907 320
Cotisations de l'employeur	5 000 420	3 701 171
Prélèvement de la réserve de cotisations d'employeur pour le financement de cotisations	-208 180	-144 802
Primes uniques et rachats	1 485 979	791 144
<i>Primes uniques</i>	<i>0</i>	<i>30 495</i>
<i>Rachats</i>	<i>1 485 979</i>	<i>760 649</i>
Apports fortune libre entreprises affiliées	111 435	59 832
Apports dans la réserve de cotisations de l'employeur	455 900	352 509
Subsides du fonds de garantie	71 619	67 115
+ Prestations d'entrée	23 326 316	18 660 344
Apports de libre passage	23 263 397	18 580 344
Remboursements de versements anticipés propriété du logement/divorce	62 919	80 000
= Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	34 178 035	26 394 633
- Prestations réglementaires	-1 518 352	-1 684 411
Rentes de vieillesse	-1 053 006	-986 803
Rentes de survivants	-71 103	-78 367
Rentes d'invalidité	-57 848	-42 286
Prestations en capital à la retraite	-277 302	-576 955
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-59 092	0
- Prestations extra-réglementaires	-199 597	-313 740
- Prestations de sortie	-7 191 284	-9 406 934
Prestations de libre passage en cas de sortie	-6 703 930	-9 298 363
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	-487 354	-108 570
= Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-8 909 233	-11 405 085
+/- Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-26 389 431	-16 426 436
Capital de prévoyance assurés actifs	-25 572 608	-16 742 568
Capital de prévoyance rentiers	-496 307	383 054
Provisions techniques	-89 341	-46 008
Réserve de cotisations avec renonciation	0	0
Réserve de cotisations sans renonciation	-247 720	-207 707
Fortune libre entreprises affiliées	16 544	186 793
+ Produits de prestations d'assurance	1 993 590	1 077 969
Mutualisation des frais et risques	1 993 590	1 077 969
- Charges d'assurance	-2 901 343	-1 682 712
Mutualisation des frais et risques	-2 849 856	-1 645 282
Cotisations au fonds de garantie	-51 487	-37 430
= Résultat net de l'activité d'assurance	-2 028 382	-2 041 632
+ Résultat net des placements	6 434 648	5 142 321
+ Autres produits	3 518	3 058
Produits de prestations fournies	3 518	3 058
Produits divers	0	0
- Autres frais	-190	-48
= Excédent de charges avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	4 409 594	3 103 699
+/- Dissolution (+) / constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur	-4 409 594	-3 103 699
= Excédent de produits (+) / de charges (-)	0	0

Bases et organisation

Forme juridique

Les employeurs s'affilient à la caisse commune (secteur privé) constituée au sein de la Fondation Profelia, afin d'assurer le personnel défini dans le plan de prévoyance contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Principaux actes et règlements

Contrats d'affiliation

Règlement d'organisation du 17 mai 2018*

Règlement de prévoyance professionnelle du 1^{er} janvier 2024*

Règlement sur l'encouragement à la propriété au logement du 1^{er} janvier 2021*

Règlement pour la liquidation partielle de la Fondation du 20 septembre 2012, validé par l'Autorité de surveillance

Règlement pour la liquidation partielle des caisses du 5 avril 2023, validé par l'Autorité de surveillance

Règlement pour les passifs de nature actuarielle du bilan du 31 décembre 2022

Règlement de placements, approuvé le 29 novembre 2018, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et ses annexes actualisées

Directive d'application du système de contrôle interne du 2 décembre 2022, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023

* disponible sur le site www.profelia.ch

Comité

La caisse de prévoyance a à sa tête un Comité de caisse commune qui est actuellement en cours de constitution.

Employeurs affiliés

En 2025, 353 employeurs sont affiliés à la caisse commune (secteur privé) de Profelia (243 en 2024).

Effectif

Assurés actifs

	2025	2024
Effectif initial	856	571
Variation	333	285
Effectif final	1 189	856

Pensionnés

	2025	2024
Effectif initial	41	38
Variation	4	3
Effectif final	45	41

Pensionnés par type de rentes

	31.12.2025	31.12.2024
Conjoints / partenaires enregistrés survivants	2	3
Invalides	9	7
Rentiers	34	31
Enfants	0	0

Plan de prévoyance

Explication des plans de prévoyance

La Fondation propose des plans de prévoyance relevant de :

- La prévoyance professionnelle obligatoire minimale
- La prévoyance professionnelle obligatoire enveloppante
- La prévoyance professionnelle extra-obligatoire.

Les prestations minimales prévues par la LPP sont garanties dans le cadre des plans relevant de la prévoyance professionnelle obligatoire.

Pour les entreprises de dix salariés et moins, la Fondation propose, en règle générale, un catalogue de plans de prévoyance définis. Pour les plus grandes entreprises, la Fondation propose des plans de prévoyance à la carte.

Le plan de prévoyance fait partie intégrante du contrat d'affiliation conclu par l'employeur. Celui-ci confirme que son personnel, ou, si elle existe, la représentation des travailleurs, a approuvé le plan de prévoyance. Lors de l'existence d'un Comité de prévoyance paritaire, le choix et les modifications de la couverture de prévoyance relèvent de la décision de ses membres.

Financement, méthodes de financement

Le système de financement est propre à chaque contrat. Les plans de prévoyance définissent les cotisations dues ainsi que les modalités de calcul et la répartition entre employeurs et employés. La somme des cotisations de l'employeur doit être au moins égale à la somme des cotisations de tous les salariés.

Les employeurs et employés cotisent sous le régime de la primauté des cotisations.

Résultat des placements

Rendement sur le capital propre investi

	2025	2024
Rendement sur le capital investi	6 434 648	5 142 321

La performance des placements de Profelia est répartie mensuellement sur la base des capitaux effectivement mis à disposition pour la Fondation, les caisses communes et les caisses autonomes. Le taux de performance annuel net de l'ensemble des placements de Profelia s'est élevé à 6.2 % en 2025 (6.4 % en 2024).

Détail de la mutualisation

Produits d'assurance	2025	2024
Provision pour fluctuation des risques de décès et d'invalidité	138 473	74 846
Prestations réglementaires reçues de la Fondation	138 473	74 846
Provision technique pour fluctuation du risque de longévité	318 317	265 894
Coût des nouveaux cas de sinistres, versé par la Fondation	59 092	27 709
Compensation des risques, versée par la Fondation	259 225	238 185
Répartition du surplus	0	0
Provision technique liée au risque de conversion des rentes	1 536 800	737 229
Coût des nouvelles retraites, versé par la Fondation	1 536 800	737 229 *

Les numéros renvoient à l'annexe des comptes annuels.

Charges d'assurance	2025	2024
Provision pour fluctuation des risques de décès et d'invalidité	-663 630	-508 641
Cotisations de risque transférées à la Fondation	-663 630	-508 641
Provision technique pour fluctuation du risque de longévité (5.5.2.2)*	-225 652	-30 495
Libération de réserves suite à des fins de cas en cours en faveur de la Fondation	-225 652	-30 495
Provision technique liée au risque de conversion des rentes (5.5.2.3)*	-1 574 593	-819 718
Fonds transférés pour nouvelles retraites en faveur de la Fondation	-1 358 476	-705 897
Financement du taux de conversion par les caisses	-216 116	-113 821
Provision pour fluctuation des frais (5.5.2.4)*	-385 982	-286 429
Frais tarifaires transférés à la Fondation	-385 982	-286 429 *

Les numéros renvoient à l'annexe des comptes annuels.

Données et bilan actuariels

Données actuarielles

	2025	2024
Rémunération des avoirs de vieillesse	1.25%	1.25%
Rémunération complémentaire de l'année	0.50%	1.20%
Taux minimal LPP	1.25%	1.25%
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation	0.00%	0.00%
Rémunération de la fortune libre	0.00%	0.00%
Rémunération total	1.75%	2.45%

Les bons résultats constatés sur les marchés financiers et la situation financière de la Caisse ont permis d'octroyer un intérêt complémentaire de 0.50 % aux assurés présents au 31 décembre 2025.

Bilan actuariel au 31 décembre

	31.12.2025	31.12.2024
Fortune de prévoyance disponible		
Total de l'actif	120 378 569	90 461 352
Dettes	-2 387 603	-3 282 671
Compte de régularisation passif	-76 387	-63 126
Réserve de contribution de l'employeur sans renonciation	-755 355	-507 635
Total de la fortune de prévoyance disponible	117 159 225	86 607 920
<i>sans réserve de cotisations avec renonciation à l'utilisation</i>	<i>117 159 225</i>	<i>86 607 920</i>
Obligations actuarielles		
Capital de prévoyance assurés actifs et invalides	96 960 654	71 388 047
Capital de prévoyance rentiers	12 205 072	11 708 766
Fortune libre entreprise	15 154	31 698
Total des capitaux de prévoyance	109 180 881	83 128 510
Provision pour adaptation des bases techniques	195 281	140 505
Provision pour abaissement futur du taux technique	63 276	28 712
Provisions pour participations aux excédents futures	0	0
Provision liée au risque de conversion en rentes	0	0
Total des provisions techniques	258 557	169 217
Total des obligations actuarielles	109 439 438	83 297 727
Surplus (+) / découvert (-)	7 719 787	3 310 193

Degré de couverture – fonds libres / découvert

Réserve de fluctuation de valeur

L'objectif de la réserve de fluctuation de valeur est fixé par le Conseil de fondation en pourcentage du total des engagements de prévoyance.

	31.12.2025	31.12.2024
Réserve de fluctuation de valeur initiale	3 310 193	206 494
Attribution (+) / dissolution (-) de l'exercice	4 409 594	3 103 699
Réserve de fluctuation de valeur au 31 décembre	7 719 787	3 310 193
Total des engagements de prévoyance	109 439 438	83 297 727
Objectif en pourcentage	12.6%	14.1%

	31.12.2025	31.12.2024
Fonds libres (+) / découvert (-)	0	0
Solde initial	0	0
Excédent de produits (+) / charges (-) de l'exercice	0	0

	31.12.2025	31.12.2024
Degré de couverture de la caisse	107.05%	103.97%
<i>sans réserve de cotisations avec renonciation à l'utilisation</i>	<i>107.05%</i>	<i>103.97%</i>

Outre l'intérêt complémentaire de 0.50 %, le résultat de l'année 2025 a permis de venir renforcer la réserve de fluctuation de valeur.

Contact et information

Vous trouverez de nombreuses informations à l'adresse www.profelia.ch. Sur ce site, vous pouvez également vous inscrire à un Espace personnel en ligne qui vous permet de faciliter vos démarches en lien avec Profelia.

Profelia, fondation de prévoyance

Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11
info@profelia.ch
www.profelia.ch

Gérée par  Retraites
Populaires